

---

|                      |                                                                                                                                                                                           |                           |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Date :</b>        | 28.05.2026                                                                                                                                                                                | <b>Time/Heure :</b> 15h20 |
| <b>Objet/Objet :</b> | <b>Communication DC 2 :</b><br><b>COC Briefing (writed)-Briefing écrit DC</b>                                                                                                             | <b>Document No:</b> 3.02  |
| <b>From/de :</b>     | <i>The Clerk of the Course/Directeur de course</i>                                                                                                                                        |                           |
| <b>To/à :</b>        | <i>All competitors/ Crew Members <b>Tous les</b> concurrents/équipages</i><br><i>Number of pages/Nombre de page <u>3</u> Attachments/annexes <u>-</u></i><br><i>Delivered on Briefing</i> |                           |

---

Chères Concurrentes, Chers Concurrents,

## 1-Relations Concurrents

Les quatre Commissaires Relations avec les Concurrents sont Chantal Buffet (+41 79 203 74 41), Nathalie Tâche-Jaquet (+41 79 339 96 91), Aline Crausaz (+41 79 314 62 67) et Stéphanie Rayot (+33 60 777 15 25). Leurs coordonnées figurent également à l'Annexe 5 du règlement particulier. Elles sont identifiées par un gilet rose marqué RELATIONS CONCURRENTS et constituent votre contact durant la course. Leur programme est affiché au tableau officiel d'affichage (TAV Sportity, mot de passe : **RDCH26REGUL**).

## 2-Épreuves Spéciales

Des piquets et rouleaux de paille ont été placés dans les trajectoires. Il y a des chicanes dans certaines spéciales (mentionnées dans le roadbook).

## 3-Utilisation du drapeau rouge

Deux types de drapeaux rouges sont en vigueur :

- *Drapeau rouge électronique* : l'écran de votre console d'urgence deviendra rouge et affichera le message « RED FLAG ». Vous devez confirmer immédiatement en appuyant sur le bouton OK.
- *Drapeau rouge physique* : lorsque vous passez devant un drapeau rouge déployé, vous devez immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de la spéciale et suivre les instructions des commissaires de piste. Dans ces deux cas l'article 31.16 sera appliqué et aucun classement ne pourra être établi.

## 4-Triangle rouge (de panne)

En cas d'arrêt de la voiture pendant une épreuve spéciale, le triangle de panne rouge réfléchissant devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible, **du même côté de la route que la voiture**, à 50 mètres au moins **derrière** la voiture, afin d'avertir les pilotes suivants, même si la voiture est hors de la route. Tout équipage n'observant pas cette règle pourra se voir infliger une pénalité à l'appréciation des commissaires sportifs.

## 5-Accident dans une épreuve spéciale

En cas d'accident nécessitant des soins médicaux urgents :

- Activez le bouton SOS sur la console d'urgence ou appelez le **+41 848 54 32 10**
- Montrez si possible le signe « SOS » rouge aux voitures suivantes
- Placez le triangle rouge à 50 m derrière la voiture

## 6ème édition VHRS\_VMRS\_ENRS – 28 et 30 mai 2026

La première voiture qui voit le signe SOS s'arrête pour porter les premiers secours. La deuxième voiture continue et s'arrête au premier point radio pour informer. Les voitures suivantes dégagent la route pour les véhicules d'urgence.

En cas d'accident sans intervention médicale : appuyez sur le bouton OK dans la minute, montrez le signe « OK » vert aux voitures suivantes et placez le triangle rouge.

Si vous ne pouvez montrer ni le signe OK ni SOS : un bras et le pouce levé = OK ; les bras en croix au-dessus de la tête = SOS.

### 6-Appels Direction de Course

En cas de problème grave uniquement, appuyez sur le bouton SOS de votre balise GPS et appelez le numéro d'urgence **0848 54 32 10** pour informer la Direction de Course (sortie de route, problème mécanique, abandon sur parcours routier, etc.). Le QG est joignable au **+41 24 485 41 55**.

### 7-Parcours Routier

Les temps du routier ont été calculés pour vous permettre de respecter les limitations. En cas d'accident sur le routier, merci de vous arrêter et de donner vos coordonnées. La Police effectuera de nombreux contrôles RADAR, notamment dans les localités. Tout excès de vitesse pendant le rallye sera sanctionné : 1ère infraction CHF 200.-, 2ème infraction 500 points, 3ème infraction mise hors course.

### 8-Procédure de départ

Le départ est donné arrêté. Le commissaire inscrit l'heure prévue sur le carnet de contrôle et vous indique l'horloge à compte à rebours électronique, visible depuis votre position. Une information sera donnée 30 secondes avant le départ. Des cellules de contrôle enregistreront les éventuels faux départs. Un faux départ est pénalisé : 20 points (1ère infraction), 120 points (2ème), 360 points (3ème).

### 9-Dépannage

Des jeeps équipées de cordes se trouveront sur les ES. Leur rôle est de dégager la route des véhicules accidentés qui bloqueraient le passage. Cette intervention est dirigée par les officiels sur place. En cas de blessé, l'intervention sanitaire reste prioritaire.

Toutes les interventions des dépanneurs non demandées par la Direction de Course sont à la charge des équipages. La récupération des voitures sorties de route est à organiser par vos soins, à vos frais.

### 10-Prise des carnets de contrôle au parc de départ

Les carnets de contrôle sont à retirer au **CH 1D** (Sortie Parc fermé, Parking des Glariers, Aigle) à l'heure prévue selon le règlement standard. Tous les véhicules doivent se trouver dans le parc fermé **30 minutes avant** l'heure de départ du premier équipage ERT (moderne). Tout retard sera sanctionné de 120 points.

### 11-Infractions routières

En cas d'excès de vitesse relevé par un radar mobile ou d'infraction grave à la LCR, la Police vous arrêtera et procédera à l'encaissement de l'amende. La pénalité financière sera perçue

## 6ème édition VHRS\_VMRS\_ENRS – 28 et 30 mai 2026

par les commissaires Relations Concurrents. Pénalités financières et en points selon le règlement particulier.

### 12-Circulation dans les spéciales de régularité (SR)

Comme indiqué dans le règlement particulier, les SR se déroulent sur routes fermées à la circulation publique, en doublure du rallye de vitesse. La sécurité mise en place pour le rallye de vitesse reste en place. Il est interdit de circuler en sens inverse des SR (du départ au point STOP). Aucun temps ne sera communiqué aux équipages à l'arrivée.

### 13-Voiture ouvreuse VHRS

La 1ère voiture VHRS démarre 4 minutes après la voiture ouvreuse VHRS, laquelle part 6 minutes après la dernière voiture de compétition (ERT moderne).

### 14-Contrôles de régularité

Le chronométrage est effectué par le système VDS avec balise GPS, au 1/10 de seconde. Au minimum 3 points de chronométrage secrets intermédiaires sont mis en place dans chaque SR. Pour chaque 1/10 de seconde au-dessus ou en-dessous du temps imparti = 0.1 point de pénalité. Les résultats provisoires seront publiés sur Sportity 60 minutes après le passage de la dernière voiture.

### 15-Arrivée

Selon RB

---

*Nous vous souhaitons un excellent rallye.*

Aigle, le 28 mai 2026

Le Directeur de Course  
VHRS/VMRS/ENRS

**Jean-Pascal Rey**